

## Conseil communautaire du 7 décembre

Mardi 7 décembre, les 73 élus communautaires se réunissent pour le dernier Conseil de l'année. Ce Conseil abordera notamment des sujets structurants propres au fonctionnement de l'institution, comme le débat d'orientation budgétaire ; les modifications au budget 2021 et le suivi des observations de la Chambre régionale des comptes. Les élus sont également invités à étudier les actions en faveur du développement et de l'attractivité du territoire : les nouvelles demandes d'aides aux communes dans le cadre des Fonds d'Investissement Communautaires (FIC), l'obtention du label Terre de Jeux 2024. Lorient Agglomération met également à l'ordre du jour la poursuite de son chantier d'insertion Nature et Patrimoine, qui permet l'embauche et l'accompagnement de 8 personnes. Au chapitre de l'environnement, les élus étudieront le rapport sur la situation en matière de développement durable, l'appel à projets pour le mois de la biodiversité, la création de deux stations d'avitaillement en hydrogène ou encore la préparation de l'implantation d'ombrières photovoltaïques. L'habitat et son évolution sont au cœur du projet de fusion des 3 Offices Public de l'Habitat (OPH) et du nouveau programme de renouvellement urbain. Enfin, cette fin d'année est aussi l'occasion de nombreux rapports et bilans : le rapport en matière d'égalité hommes/femmes, celui sur les actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville, le bilan du Plan de déplacements urbains, le rapport d'activité de la CTRL.

### FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

#### Débat d'orientation budgétaire 2022

La loi NOTRe prévoit la présentation d'un rapport portant sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Le débat d'orientation budgétaire (DOB) vise à éclairer le vote des élus et à permettre à l'exécutif de tenir compte des discussions afin d'élaborer des propositions qui figureront dans le budget primitif.

Le DOB est le premier temps du cycle budgétaire 2022 : c'est à la fois un temps d'échange et un document technique sur le contexte socio-économique local, national dans lesquels les engagements pluriannuels de Lorient Agglomération seront envisagés. Ainsi, il comporte une lecture macro-économique au travers du Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2022 et de ses répercussions pour la collectivité, et les orientations budgétaires envisagées, avec évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, les orientations en matière de programmation d'investissement, la gestion de l'encours de dette, le niveau d'épargne, etc. Les données présentées préfigurent les prévisions budgétaires qui seront proposées au vote du Budget Prévisionnel le 1<sup>er</sup> février prochain.

#### Un PLF sans bouleversements majeurs pour les collectivités

La séquence électorale (élections présidentielle et législatives) à venir en 2022 a conduit le Parlement à adopter un projet de Loi de Finances 2022 sans réel bouleversement. Celui-ci apparaît être resserré sur les priorités du gouvernement. Il confirme une stabilité des dotations.

La crise sanitaire s'est traduite par la plus grande récession de l'économie française depuis l'après-guerre avec une baisse du produit intérieur brut de 8%. Cependant, un fort rebond de l'activité est

observé en 2021, laissant espérer un acquis de croissance 2022 favorable. La croissance du PIB est estimée dans le PLF à 4% et l'inflation serait de 1,5% (identique à 2021).

### **Budget Principal : Une situation financière saine qui préserve les équilibres pluriannuels**

Lorient Agglomération poursuit sa volonté de dégager une épargne suffisante pour engager ses nombreux investissements nécessaires au développement de son territoire et de ses activités. Les projections sur l'exercice 2022 pour la section de fonctionnement laissent présager un niveau d'épargne brute aux alentours de 24 M€, en baisse d'environ 2 M€ par rapport à 2021. Les dépenses d'équipement sont attendues



La Maison de l'Agglomération à Lorient

proche de 33 M€, financées notamment par une épargne nette de 14 M€ et un recours à l'emprunt d'un montant maximal de 12 M€. La capacité de désendettement attendue au 31 décembre 2021 devant alors être légèrement supérieure à 4 années. Ce ratio reste bien en deçà des 6 années confirmant la bonne situation financière de Lorient Agglomération.

Concernant les dépenses de fonctionnement, après ajustement sur l'exercice 2022, l'objectif est une reconduction volontariste d'un principe de contractualisation sur la mandature équivalente au précédent contrat de Cahors sur les charges à caractère général (+1.3% / an). Le choix de taux de fiscalité constants est confirmé concernant les recettes de fonctionnement. Enfin, l'ambition de dépenses d'investissement hors dette est envisagée à 40 M€ en moyenne sur la durée du mandat. En fin de mandature, ce scénario permettrait de disposer d'une épargne nette à hauteur de près de 9 M€.

### **Des charges de fonctionnement contraintes et des recettes stables**

Les dépenses de fonctionnement devraient progresser de 4,11%, autour de 117 M€ en raison notamment de dépenses contraintes : hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), dépenses liées au transfert de certaines activités, etc. Les recettes de fonctionnement 2022 sont de 132,20 M€ + 0,35%.

Pour l'investissement, les dépenses d'équipement se situent à 47 M€,

Concernant les produits fiscaux, l'estimation des recettes s'élève à 89,677 M€ pour 2022. La crise sanitaire pourrait impacter les revenus liés à la fiscalité des entreprises.

### **Un budget d'investissement dynamique**

Les dépenses d'équipement sont prévues à 47,7 M€. Elles se répartissent entre subventions d'équipement versées pour un quart du total et dépenses sous maîtrise d'ouvrage directe pour trois quarts. Il est à noter les dépenses engagées dans des prises de participation : 1 M€ au capital de la SEMLK, 500 K€ au capital de EPL Aménagement et 1,5 M€ au capital de la Foncière Immobilière Commerciale. Le remboursement de capital de la dette est estimé à 14,3 M€, en diminution de 1 M€.

Parmi les principaux programmes de subventions d'équipement, on retrouve notamment :

- Le Plan local de l'habitat : 3,875 M€
- La réhabilitation parc locatif social : 2 M€
- Le Fonds d'intervention communautaire : 1,117 M€
- Le Développement économique : 380 K€
- Le DATA CENTER décarboné : 350 K€
- Le campus de Lanveur : 325 K€
- La gare PEM : 320 K€
- Le complexe tennis de table d'Hennebont : 275 K€

Parmi les principaux programmes d'investissement sous maîtrise d'ouvrage de Lorient Agglomération :

- Collecte et traitement des déchets : 6 897 k€
- Réseaux et ouvrages d'eaux pluviales : 4 363 k€
- Base de sous-marins : 3 088 k€
- Parcs d'activités : 2 644 k€
- Intervention patrimoine bâti : 1 935 k€

- Transport en commun en site propre : 1 790 k€
- Centres de secours : 1 490 k€
- Projet HIT : 1 039 k€
- Schéma territorial numérique : 825 k€
- Parking relais : 612 k€

#### **Budget annexe des Transports urbains**

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en augmentation en raison de coûts d'exploitation du réseau CTRL en hausse pour répondre aux contraintes exigées par la pandémie de Covid-19 (moyens de protections des usagers et du personnel, nettoyage et réaménagement du matériel roulant...). La crise sanitaire de 2020 a eu un fort impact, et si le produit de versement mobilité lié à l'activité économique des entreprises du territoire a été relativement peu impacté, les recettes commerciales ont subi une importante chute de près de 2 M€. Malgré ce contexte, l'investissement a connu en 2020 un rebond amené à perdurer pour la transition énergétique du parc de bus et de la flotte de navires à passagers, les aménagements de stations d'avitaillement en hydrogène et GNV et le déploiement d'un nouveau système d'aide à l'exploitation (SAE). Ainsi, plus de **13 M€** de dépenses d'équipement sont prévues, contre 6,5 M€ au BP 2021.

#### **Budget annexe de l'eau**

Les dépenses d'équipement programmées restent élevées avec une évolution de 535 K€ par rapport aux prévisions, soit un montant total de 8,282 M€. Parmi les principaux programmes : la refonte de l'usine de production d'eau potable de Beg Minio (Ploemeur), travaux sur les usines d'eau potables et sur les ouvrages de stockage de l'eau, renouvellement des réseaux.

#### **Budget annexe des ports de plaisance**

Les dépenses d'équipement s'inscrivent dans la continuité à un niveau élevé de 4,8 M€, avec le projet de la transition écologique rapide du service des transports maritimes urbains.

#### **Budget annexe assainissement collectif**

Après une baisse des dépenses due à l'arrêt des travaux pendant la crise, une reprise est prévue avec une évolution de 1,650 M€, pour un montant total de 10,887 M€. Les principaux programmes sont : le renouvellement des réseaux, les STEP de Lorient, Ploemeur, Bubry, Lanester, Hennebont, Gâvres et Caudan afin de répondre aux nouvelles réglementations en vigueur.

#### **Budget annexe des énergies**

Les dépenses d'équipement sont envisagées aux alentours de 800 k€ (programme de développement du photovoltaïque sur le patrimoine de Lorient Agglomération, notamment sur différentes stations d'épuration, l'usine d'eau de Groix et sur le site d'ADAOZ). Les perspectives financières établies montrent la soutenabilité de ce modèle malgré un pic de dette à la fin de l'exercice 2023.

### **Suivi des recommandations de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de Lorient Agglomération**

Fin 2020, la Chambre régionale des comptes avait rendu un rapport relatif à la gestion de Lorient Agglomération pour les exercices 2014 et suivants. Un an après ce rapport, la collectivité répond à l'obligation réglementaire de présenter le suivi apporté aux observations de la Chambre régionale des comptes. « Cette délibération consiste à assurer le suivi des recommandations formulées par la CRC. Nous avons travaillé efficacement pour répondre sur des points essentiels comme le projet de territoire et la durée du temps de travail. Elus et agents ont œuvré pour cela dans des délais courts et nous pouvons en être satisfait » exprime Fabrice Loher.

Lorient agglomération répond aux recommandations par des premières actions réalisées rapidement, à commencer par l'adoption du projet de territoire adopté par le Conseil communautaire du 9 novembre 2021 et jusqu'ici inexistant les années passées, ou encore la réforme sur le temps de travail (1 607h par an, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2022) adopté lors du Conseil du 22 juin 2021.

Concernant la modification des conditions d'attribution de la Dotation de solidarité communautaire (DSC), il a été proposé de l'intégrer au pacte financier et fiscal qui sera délibéré le 1<sup>er</sup> février 2022

dans le cadre du vote du budget primitif. Toujours concernant le budget, plusieurs améliorations sont apportées : une nouvelle organisation pour disposer des données budgétaires intermédiaires au moment du vote, l'articulation des données prospectives avec la programmation pluriannuelle des investissements régulièrement actualisée, une meilleure anticipation des crédits et besoins de financement (et à venir une refonte des AP/CP\*).

*\*autorisations de programme et de crédits de paiement*

## **Développement durable : une mobilisation de tous les instants avec de plus en plus d'actions en cours et en projet**

**Projet de territoire, Plan climat air énergie territorial (PCAET), filière hydrogène vert locale, énergies renouvelables et aides aux ruralités : Lorient Agglomération développe son action et ses moyens en faveur d'un territoire plus vertueux et durable.**

Dans le cadre de la loi Grenelle, Lorient Agglomération doit présenter chaque année au Conseil communautaire un rapport sur la situation en matière de développement durable. Lorient Agglomération oriente ses actions en accord avec son Plan climat air énergie territorial (PCAET) 2020-2025 et, pour 2022, avec son projet de territoire adopté le 9/11/2021. Ce rapport dresse le bilan des politiques mise en œuvre au cours de l'année et se divise en deux parties : d'abord les faits marquants de 2021, les résultats de 2020 et les perspectives pour 2022 ; ensuite les actions menées en matière d'exemplarité et de fonctionnement interne. Il est complété cette année par le bilan 2020 de la qualité de l'air et le bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre « patrimoine et compétences » de l'institution.



Le GAEC du gros chêne à Caudan a bénéficié de l'aide à l'installation

### **Résultats de 2020 :**

- Augmentation de la consommation énergétique globale du territoire à +0.65% mais baisse des concentrations annuelles de polluants rejetés dans l'atmosphère sur 10 ans, sauf l'ozone (hausse sur la Bretagne)
- 16 entreprises accompagnées en rénovation énergétique malgré la crise sanitaire
- Aides à l'installation versées à 8 agriculteurs en 2020 (et 10 en 2021)
- Aménagement de 150 km dans le cadre du schéma vélo
- Mise en chantier de 224 logements sociaux (24,8% de la production neuve)
- 214 tonnes d'objets collectés valorisés par le Comptoir du Réemploi
- 49% des marchés publics intégrant une clause sociale ou environnementale

Le bilan montre l'efficacité de plusieurs actions en faveur du développement économique et de l'emploi, notamment grâce aux outils comme le Pass commerce et artisanat, le Pass'asso, les prêts à taux zéro...

### **Faits marquants 2021 :**

- L'adoption du projet de territoire dont l'un des 5 axes est dédié à la transition écologique
- La nouvelle labellisation du Projet Alimentaire Territorial par l'Etat pour 5 ans, avec possibilité de financements pour la mise en œuvre d'actions
- La création d'un portail « Entreprendre Lorient Bretagne Sud » pour accompagner les créations et les installations d'entreprises
- L'installation d'un espace CoWork'HIT pour les porteurs de projets innovants dans le secteur du handicap
- Le déploiement d'une serve d'accompagnement pour la rénovation énergétique auprès des entreprises (avec ALOEN) et des particuliers (avec l'Espace Info Habitat)
- L'élaboration en cours d'un schéma directeur des parkings relais avec création d'un premier parking à Gestel

- Le nouveau contrat d'objectif territorial avec l'ADEME et la signature du protocole d'intention du Contrat de Relance écologique
- La distinction de deux projets dans le cadre du Plan France Relance : la création d'une filière hydrogène vert et la restauration de la continuité écologique sur le bassin versant de la Saudraye (Guidel)

#### Perspectives pour 2022 :

- Fédérer les entreprises locales autour de projets innovants et de nouvelles filières, notamment pour une filière hydrogène vert
- Renouveler et décarboner la flotte de navires et de bus : achat d'un nouveau navire à hydrogène. D'ici 2025, mise en service de 12 bus GNV. Amorçage de la décarbonisation vers une flotte de bus composée de 80% de véhicules BioGNV et 20% hydrogène vert.
- Poursuivre la révision du schéma de développement touristique,
- Elaborer les plans d'action stratégiques Biodiversité et Santé/Environnement
- Adopter le Programme Local de l'Habitat 2023-2028
- Elaborer un plan des mobilités et adopter un schéma cyclable intercommunal
- Doubler les installations photovoltaïques sur le patrimoine de Lorient Agglomération
- Mettre en œuvre le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
- Création du Fond d'Intervention Communale aux ruralités

## Egalité femmes-hommes : un plan d'actions pour aller plus loin

Conformément à la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, Lorient Agglomération édite chaque année un rapport sur l'état de la situation au sein de ses services. Ce rapport fait état de la politique des ressources humaines de l'établissement et reprend des données relatives au recrutement, à la formation, au temps de travail, à la promotion professionnelle, aux conditions de travail, à la rémunération et à l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle. Ce rapport comporte également un bilan des actions menées et des orientations.

Au 31 décembre 2020, sur les 615 postes permanents occupés au sein de Lorient Agglomération, 39,67% le sont par des femmes et 60,33% par des hommes.

La répartition des postes s'établit autour de cinq filières : 172 agents dans la filière administrative, 435 agents dans la filière technique, 2 agents dans la filière médico-sociale, 1 agente de la filière sociale et 2 agentes dans la filière animation.

#### Chiffres clés :

615 postes permanents : 39,7% de femmes et 60,3% d'hommes  
 Filière technique : 79,8% d'hommes  
 Filière administrative : 87% de femmes  
 280 agents autorisés au télétravail

70% des postes de l'agglomération concernent la filière technique, ce qui explique que toutes filières confondues, les hommes restent majoritaires à Lorient Agglomération. En effet, les femmes sont davantage présentes dans les services supports et sur des missions transversales. Ainsi, les hommes sont très majoritaires dans la filière technique (79,77%), tandis que les femmes sont majoritaires dans la filière administrative (86,96%). Les filières et les métiers restent encore très sexués y compris dans les formations initiales et continues et pour faire évoluer ces questions d'accès pour tous aux différents métiers, les leviers doivent être activés à toutes les étapes de la vie.

Pour mieux garantir l'égalité, Lorient Agglomération mène déjà plusieurs actions : chaque recrutement donne lieu à l'élaboration d'une grille de critères spécifiques pour assurer un traitement égal des candidats, les offres d'emplois sont naturellement accessibles aux hommes comme aux femmes, et une étude est en cours sur la cotation et le fléchage des postes administratifs. Par ailleurs, suite à l'expérimentation de 2019 et au confinement de 2020, le télétravail s'est généralisé avec 280 agents disposant d'une autorisation.

Cette nouvelle organisation du travail doit favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle car on remarque que les femmes sont surreprésentées dans la catégorie du temps partiel : sur 63 agents à temps partiel, on compte 55 femmes et 8 hommes.

Les salaires moyens par catégorie et par filière sont globalement à l'avantage des hommes : cette différence s'explique par l'âge et l'ancienneté, et par la cotation des postes selon les métiers exercés. Ainsi, les métiers techniques qui concernent les hommes sont mieux valorisés que les métiers

administratifs, occupés par les femmes. Concernant les postes à responsabilités, on note que contrairement à la pratique dans la fonction publique territoriale, ces postes sont majoritairement occupés par des femmes au sein de l'agglomération.

Lorient agglomération travaille à un **nouveau plan d'actions** qui vise à :

- Evaluer, prévenir et traiter les **écarts de rémunération**
- Garantir l'**égal accès** des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique
- Favoriser l'articulation entre **activité professionnelle et vie personnelle**
- Prévenir et traiter les **discriminations**, le harcèlement moral ou sexuel

## Fonds d'intervention communautaire : renforcement des aides aux communes

Le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) qui soutient les projets structurants des communes de l'agglomération se développe et se spécialise : numérique, équipements scientifiques ou patrimoine et désormais ruralité, un nouveau fond doté d'1 M€ (2022-2025). « Notre communauté est plurielle : insulaire, urbaine, littorale et rurale. Ce nouveau fond doit permettre d'accompagner de manière plus soutenue les communes rurales mais également d'accompagner la ruralité en ville. Un nouveau dispositif innovant dans une agglomération de notre taille qui je l'espère portera ces fruits » explique Fabrice Loher.

### Ruralités : un nouveau FIC pour accompagner la relance et l'équilibre du territoire

C'est un nouveau dispositif financier qui est proposé par Lorient Agglomération à destination des communes afin d'accompagner des projets de développement territorial.

Ce FIC Ruralités est doté d'une enveloppe globale d'1 M€ pour 2022-2025 et s'articule autour de deux axes : le maillage territorial (services et équipements) et l'alimentation et le cadre de vie (produits locaux et verdissement). Les projets éligibles peuvent pas exemple porter sur la création de Tiers lieux numériques, d'offre de services vélos, de soutien financier au foncier agricole ou aux circuits courts, la rénovation de cantines scolaires, etc. Ils doivent contribuer à la valorisation du territoire et à sa ruralité multiple.

Le FIC Ruralités s'adresse aux 25 communes du territoire selon leur typologie, avec un plafond maximum échelonné, de 70 K€ pour les plus rurales (Bubry, Groix, Quistinic) à 20 K€ pour les urbaines denses (Lorient, Lanester). Par ailleurs, le FIC ne peut excéder la part financée par la commune.

### Port-Louis : deux projets pour mettre en valeur le patrimoine et rénover l'observatoire du plancton

La commune de Port-Louis a déposé une demande de fonds de concours pour deux chantiers : le réaménagement et l'extension du local de l'Observatoire du plancton, et la mise en lumière des sites patrimoniaux. Pour l'ensemble de ces projet, Port-Louis sollicite 100 000 € au titre du FIC, dont une part variable (25%) selon les critères de supracommunalité et de forte cohérence avec le projet communautaire et le Plan climat air énergie territorial.



La citadelle de Port-Louis

Le premier projet concerne la rénovation du bâtiment communal qui accueille l'observatoire du plancton : refonte du gros œuvre, nouvelle distribution des espaces et création d'un espace laboratoire de 30m<sup>2</sup>. Remis aux normes et modernisé, le bâtiment éco-conçu comportera deux salles modulables pour accueillir les groupes et les classes, les événements et les ateliers.

Le deuxième projet vise la mise en lumière des monuments et sites patrimoniaux de Port-Louis : l'éclairage d'une partie des remparts ouest avec mise en lumière des portes et de certains éléments d'architecture, de la Citadelle jusqu'à la promenade Buffet, éclairage de la brèche du rempart nord, des porches, des escaliers, et du mobilier urbain. L'éclairage est prévu par lampes diode et leds basse consommation afin d'éviter la pollution nocturne et limiter l'énergie utilisée. Ces deux projets ont un rayonnement qui va au-delà des limites de la commune et affirment leur cohérence avec les projets communautaires en matière de développement durable et d'attractivité touristique.

**Chiffres clés :**

Projet Observatoire du Plancton :  
50 000 € sollicités au titre du FIC

Mise en lumière des remparts :  
50 000 € sollicités au titre du FIC

**Panneau électronique, équipements informatiques et services en lignes : 4 communes sollicitent le FIC numérique**

**Le FIC numérique est doté d'une enveloppe globale de 250 000 € pour la période 2019-2021. Quatre communes ont déposé une demande de fonds de concours : Brandérion, Bubry, Caudan et Ploemeur.**

A Brandérion, la municipalité souhaite mettre en place un panneau d'information numérique en centre-bourg pour informer en continu sa population. Elle projette également d'acheter deux ordinateurs à destination des 15 élus. Le montant sollicité au titre du FIC numérique est de 6 288 €. Brandérion avait déjà bénéficié d'une aide de 3 712 € pour la mise en place d'un portail famille pour le service enfance-jeunesse, sur une enveloppe maximale de 10 000 €.

A Bubry, dans le cadre des classes numériques développées sur la commune, les classes de l'école publique de la Feuillaison disposent déjà de vidéoprojecteurs interactifs (VPI) et d'ordinateurs portables. Suite à un cambriolage de l'école, la mairie doit racheter 3 ordinateurs, et pour équiper la nouvelle classe ouverte à la rentrée, un autre portable est nécessaire. Bubry sollicite une aide de 1 400 €, pour un budget global de 2 800 € HT.

A Caudan, c'est une plateforme dématérialisée et commune aux différents services de la petite enfance qui est en projet, ainsi que la numérisation des actes d'état civil. En développant un logiciel commun aux 3 services (multi accueil, relais inter-communal et lieu d'échange parents-enfants), la ville souhaite simplifier la gestion et proposer un guichet unique aux familles. Par ailleurs, la commune a décidé de numériser les actes d'état civil établis entre 1940 et 2011 pour faciliter le traitement des demandes de copies. Pour ces deux projets, Caudan sollicite une aide de 5 967 €, soit 50% du budget global.

La ville de Ploemeur souhaite faire l'acquisition d'un nouveau logiciel funéraire interfacé, avec une cartographie des cimetières accessible sur un site web dédié. Ce logiciel permettra d'optimiser le travail des agents avec une visualisation fiable des emplacements, mais aussi d'ouvrir la consultation des emplacements au public. A suivre, l'installation de bornes tactiles dans les cimetières. La commune, qui a déjà bénéficié du FIC numérique pour un montant de 8 835,50 €, sollicite une aide à hauteur du reste disponible soit 1 164,50 €.

**Chantier d'insertion : valoriser les espaces naturels tout en accompagnant le retour à l'emploi**

**Faciliter le retour à l'emploi et à la formation par un chantier au cœur des espaces naturels : le Chantier Nature et patrimoine du Littoral devrait être reconduit pour 2022. « Ces chantiers sont souvent valorisants pour celles et ceux qui y participent. Ils favorisent les réinsertions professionnelles et contribuent à remettre en selle des personnes éloignées de l'emploi. Concilier environnement et emploi, cela est souvent possible comme le montre cet exemple » indique Fabrice Loher.**

Le chantier Nature et Patrimoine du Littoral assure la gestion des espaces naturels littoraux sur les communes de Ploemeur et Guidel. Ce chantier est porté par Lorient Agglomération dans le cadre de sa compétence insertion : il fait travailler des demandeurs d'emploi de longue durée dont la situation sociale rend difficile le retour à l'emploi, et leur permet de bénéficier d'un accompagnement spécifique et renforcé (avec Agora Service).

**Chiffres clés :**

8 salariés  
CDD de 6 mois renouvelables  
26h par semaine  
Budget prévisionnel 267 128,95 €  
Financements : Fonds social européen,  
Etat et Conseil départemental du Morbihan

L'équipe du chantier du Littoral compte 8 salariés recrutés sur des contrats à durée déterminée de 6 mois renouvelables et sur une durée hebdomadaire de 26 heures. Ils réalisent des travaux d'aménagement, de protection et de maintenance des équipements tout en tenant compte de la spécificité et de la fragilité des milieux naturels. Le chantier d'insertion est un outil de remobilisation qui permet aux demandeurs d'emplois de se remettre en situation de travail et de préparer leur retour à l'emploi durable ou vers une formation qualifiante. Lorient Agglomération souhaite poursuivre le chantier d'insertion sur 2022 et mener une réflexion pour optimiser le dispositif.



Chantier d'insertion à Guidel

## TRANSITION ECOLOGIQUE

### Ecosystème Hydrogène : deux stations d'avitaillement en projet

**De l'hydrogène vert et du bioGNV pour les bus et les bateaux Transrades : c'est le projet de Lorient Agglomération pour contribuer à l'autonomie énergétique et à la décarbonation du territoire. « Nous souhaitons mettre en place un véritable écosystème hydrogène allant de la production à la distribution mais également au développement des usages et de la formation. Notre territoire s'inscrit en pilote sur ce volet qui touche également les usages maritimes. L'innovation est porteur d'avenir et nous concentrons nos moyens sur le territoire à cet effet » indique Fabrice Loher.**

Le transport représente le premier poste des émissions de CO<sub>2</sub> (37%), dont une majorité est due aux déplacements quotidiens (182 000 tonnes de CO<sub>2</sub>). Partant de ce constat, l'agglomération met donc la priorité sur le renouvellement de la flotte de bus et de bateaux. Cette volonté s'inscrit dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET) et dans l'axe 3 du Projet de Territoire : « un territoire engagé dans sa transition écologique ».

#### Des stations de production en circuit court d'hydrogène vert

Lorient Agglomération après une étude de faisabilité a opté pour une flotte composée de bus à l'hydrogène vert (20%) et de bus bioGNV (80%). Le bioGNV est facilement accessible depuis le réseau de distribution de gaz naturel. La production de bioGNV sera locale et issue de l'installation d'épuration du centre de stockage des déchets non dangereux de Kermat.

L'hydrogène vert est quant à lui encore en phase d'amorçage, et il nécessite la construction de stations de distributions dédiées. Lorient Agglomération travaille à l'établissement



Station GNV à Caudan

**Objectifs du PCAET :**

Neutralité carbone de l'agglomération à horizon 2050.  
Réduction de 78% des émissions de GES pour les transports.  
Abandon du gazole pour les flottes Lorient Agglomération.  
Développer les énergies renouvelables.

d'un écosystème intégré hydrogène sur le territoire, allant de la R&D à la formation en passant par une industrie appliquée, la production et la distribution. Pour ce dernier point, deux sites ont été déterminés afin d'accueillir une station terrestre et une station maritime : le dépôt de bus Boulevard Yves Demaine à Lorient et la rive gauche du Scorff à Lanester (domaine portuaire de la Région Bretagne).

## Une solidarité entre les territoires morbihannais confortée par une convention entre Lorient Agglomération et Eau du Morbihan

« La solidarité départementale et la coopération entre les territoires sont essentielles pour répondre aux besoins des habitants. Au-delà de l'évolution des compétences et des périmètres de Lorient Agglomération et d'Eau du Morbihan, cette convention acte de la solidarité vis-à-vis de la ressource en eau avec nos voisins » explique Fabrice Loher.

L'objectif de cette nouvelle convention est d'assurer la continuité de service et la sécurisation mutuelle car Lorient Agglomération et Eau du Morbihan disposent de 25 points de livraison d'eau communs, équipés d'outils de mesures et répartis le long de la limite des communes définissant leurs périmètres réciproques. La convention établit par les deux structures définit les modalités techniques, administratives et financières de la fourniture d'eau potable entre elles, avec un principe réciproque de solidarité et de secours mutuels en toutes situations, y compris lors d'événements exceptionnels comme les sécheresses, étiages. Cette convention est importante car elle doit permettre de garantir à tout moment l'alimentation en eau potable des secteurs interconnectés entre Eau du Morbihan et Lorient Agglomération sur une durée de 10 ans.



## Appel à projets pour le Mois de la Biodiversité

Lorient Agglomération lance un appel à projets à destination des associations locales pour animer le Mois de la Biodiversité et du Développement durable. Il vise 3 objectifs : mettre en valeur l'action des associations locales, promouvoir les comportements éco responsables, et faire connaître les actions concrètes locales. Une aide financière de 30 000 € pour accompagner les initiatives.

L'édition 2022 du Mois de la Biodiversité est programmée du dimanche 22 mai au dimanche 19 juin (4 semaines) autour de thématiques principales que sont la biodiversité et la transition écologique. Dans la continuité du Défi Familles pour la Biodiversité de 2021, Lorient Agglomération souhaite poursuivre la sensibilisation du public et mettre en valeur les actions de transition écologiques. Les projets présentés par les candidats pourront également aborder d'autres sujets comme l'économie verte et bleue, l'efficacité énergétique, l'alimentation, les énergies renouvelables, l'habitat durable, etc. L'enveloppe prévisionnelle est de 30 000 €



Sortie atelier sur les traces des animaux

### Pratique :

**Qui peut répondre ?** Toutes les associations locales implantées sur l'une des 25 communes, un projet par association.

**Quels types de projets ?** Ceux comportant une action d'information, de sensibilisation ou de mobilisation.

**Quel calendrier ?** Date limite de dépôt des projets le 7 janvier 2022.

## AMENAGEMENT, MOBILITES ET HABITAT

### Transports : bilan de l'activité du réseau de transports en commun CTRL

Avec une année 2020 marquée par la crise COVID et le confinement, le groupe RATP Dév, gestionnaire du réseau CTRL, accuse une importante baisse d'activité sur certaines périodes et globalement de fréquentation. Ce contexte difficile a cependant généré certaines innovations commerciales et techniques qui sont les prémices d'une évolution programmée dans les années à venir.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le groupe RATP Dév assure la gestion et l'exploitation du réseau de transports collectifs de Lorient Agglomération. Le réseau compte 34 lignes de bus régulières urbaines, 4 lignes maritimes, 126 lignes scolaires, 10 lignes de Transport à la Demande (TAD) et un service de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR)

#### 2020 : une année de crise qui a nécessité une adaptation permanente

L'année 2020 a été principalement marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19. L'une des conséquences les plus directes est la réduction de l'offre de transports au gré des mesures de confinements afin d'adapter cette offre aux besoins des habitants qui ont maintenu une activité professionnelle durant cet épisode : les périodes d'offre complète ont concerné les mois de janvier et février puis les mois de juillet à mi-novembre. Dans ce contexte, la production kilométrique a été réduite de 15% en 2020 par rapport à l'année 2019 (6 466 796 km en 2020). Les lignes régulières représentent 5 395 327 km, soit plus de 83% de l'offre produite. Les lignes T1 à T4 représentent 40% de l'offre régulière (33% de l'offre totale). On note d'autres lignes à forte production kilométrique : les lignes 10, 11 et 14 (entre 330 000 km et 435 000 km / an). La production bateaux n'a pas ou peu été impactée par la Covid-19 ; les services outre-rade ayant été largement maintenus durant 2020 (plus de 14 400 heures de service).



Trans rade à l'embarcadère du port de pêche à Lorient

#### Chiffres clés :

Coût de production par voyage : 1,94 €  
17 025 voyages en 2020  
135 véhicules dont 99 bus  
4 navires

Le personnel de conduite représente plus de 75% des effectifs, dont la moitié de femmes (49%)

La crise COVID a également provoqué une forte baisse de la fréquentation (ticket unité et abonnement) : entre 2019 et 2020, le nombre de voyages a baissé de plus de 14% (17 025 000 voyages en 2020). Les recettes commerciales ont été lourdement impactées avec une baisse de 40% du nombre de titres vendus et une baisse de 8% des abonnements. A l'inverse la crise sanitaire a entraîné des surcoûts notamment pour garantir la protection des salariés et des voyageurs (nettoyage, désinfection, protections individuelles et collectives).

Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite (assuré depuis 2018 par Handicar), a également été fortement impacté par la crise sanitaire, accusant une baisse du nombre de missions de 35,8% et du nombre de courses de 31,9% par rapport à 2019. Symétriquement, le nombre d'ayants droit enregistrés et d'utilisateurs diminuent respectivement de 32,1% et de 20,6 % par rapport à 2019.

#### Des solutions pour accompagner les voyageurs

Face à ces baisses de fréquentation, le réseau CTRL a déployé plusieurs mesures commerciales, comme la création d'un compte Twitter (en mars) et d'un compte Facebook (en septembre) pour une transmission en direct des informations du réseau aux usagers, ou encore la création en mai 2020 de l'application Tixipass de vente de titres dématérialisés permettant aux usagers d'acheter et de valider

ceux-ci directement sur leurs smartphones. 47 603 achats ont déjà été réalisés avec Tixipass depuis son lancement. Enfin, la gratuité du réseau a été offerte aux usagers durant la semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre 2020.

**Impact de la crise sanitaire :**

-15% de production kilométriques

-15% d'accidents routiers

-14% de fréquentation

Fréquentation globale (en nombre de validations) : - 46% entre 2020 et 2019

## Déplacements urbains : un nouveau Plan De Mobilité

Adopté en 2012, le Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Lorient Agglomération arrive à échéance et doit être renouvelé. La Loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 l'a transformé en un Plan De Mobilité (PDM) qui intégrera l'ensemble des mobilités du quotidien. Ce PDM devra prendre en compte de nouveaux enjeux en cohérence avec le projet de territoire de Lorient Agglomération. « Autant d'évolutions qui mènent à l'élaboration d'un nouveau PDM nécessaire attendu par le plus grand nombre. Ce sujet est au cœur de nos préoccupations car il arrive aujourd'hui à saturation dans certains sites » indique Fabrice Loher.

Lutter contre le changement climatique, améliorer la santé publique, la qualité de l'air et l'environnement, offrir un cadre de vie agréable : les implications de la gestion des mobilités sur le territoire sont nombreuses. Créé en 2012, le Plan De Déplacements Urbains (PDU) est un outil de planification des mobilités à l'échelle de l'agglomération de Lorient, définissant les principes d'organisation du transport et des stationnements des personnes et des marchandises. Le PDU de Lorient est structuré en 4 thématiques (défi territorial, social, environnemental et comportemental), eux-mêmes déclinés en 101 actions. Après presque 10 ans d'évolutions, Lorient Agglomération souhaite réaliser un bilan du PDU et un diagnostic territorial en matière de mobilité.



Vélo et bus à Lorient

### D'une logique de transport à une logique de mobilités

La Loi LOM de 2019 marque une évolution en passant d'une logique de transport à une logique de mobilités qui intègre toute la chaîne et les formes de déplacements. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les PDU sont devenus des PDM et imposent de prendre en compte les enjeux environnementaux et les mobilités actives, partagées et solidaires. Diminution des gaz à effet de serre, lutte contre la pollution de l'air et sonore, préservation de la biodiversité, prise en compte de la densification des zones, des besoins spécifiques : de nouveaux objectifs viennent enrichir les PDM.

Enfin, d'importantes mutations territoriales, sociétales et sociales ont eu lieu depuis l'adoption du PDU en 2012 : des évolutions qui conduisent la collectivité à relancer la procédure de révision du PDU par l'élaboration d'un nouveau PDM, en cohérence avec les autres documents stratégiques du territoire (SCOT, PCAET, Projet de Territoire). Lorient Agglomération propose de missionner un bureau d'études pour l'accompagner dans sa démarche de bilan du PDU 2012-2022, de diagnostic territorial et d'élaboration du nouveau PDM. Cette élaboration se fera en concertation avec les habitants, les élus et les acteurs concernés du territoire et plus largement du Pays de Lorient.

### Objectifs du futur PDM :

- Apporter des nouvelles solutions de mobilités pour tous et dans tous les territoires
- Accélérer la croissance des nouvelles mobilités
- Réussir la transition écologique des mobilités
- Assurer le bon fonctionnement et les relations entre les différents transports présents sur le territoire

## Habitat social : vers une évolution de l'organisation actuelle concernant les Offices Publics de l'Habitat

Dans un contexte de développement de l'attractivité du territoire lié à la crise sanitaire, et de concentration du secteur de l'habitat social, les 3 Offices Publics de l'Habitat (OPH) de Vannes, Lorient et du département du Morbihan ont choisi de se regrouper au sein d'une structure unique. L'objectif de ce rapprochement consiste à se doter d'une structure permettant de répondre aux enjeux croissants en matière d'habitat tout en garantissant le niveau actuel de proximité avec les locataires.

La tension immobilière est avérée sur Lorient Agglomération et sur l'ensemble du département. La crise sanitaire a conduit à un profond déséquilibre demande/offre du parc de logements sociaux disponibles dans le Morbihan. Il est donc nécessaire d'anticiper les conséquences qui pourraient en découler sur l'accès au logement.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 15 700 demandes de logements sociaux étaient en cours (+21% en un an) pour 3 250 attributions prévisionnelles. L'évolution rapide du marché de l'immobilier vient bloquer le parcours résidentiel d'une part croissante de la population et induit un risque de ségrégation sociale et géographique.

### Aller plus loin : le choix du regroupement des 3 bailleurs sociaux

Après une étude réalisée sur le moyen de mutualisation le plus pertinent, le comité de pilotage de la SC Morbihan Habitat s'est prononcé en faveur d'une fusion le 15 septembre dernier. Ce choix implique la création d'un syndicat mixte ouvert de logement social entre les collectivités de rattachement actuelles des 3 OPH (Département du Morbihan, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, Lorient Agglomération), destiné à accueillir l'OPH fusionné. L'objectif est aussi la mutualisation de moyens, y compris sur des thèmes annexes à leur cœur de métier (aménagement, habitat spécifique, vente de patrimoine, accession) ou sur des projets innovants. Dans le cadre de ce rapprochement, un mode de gouvernance territorialisée sera envisagé afin de garantir aux locataires et aux collectivités (communes, établissement public de coopération intercommunale et Département) le même niveau de proximité.

Les missions du nouvel OPH porteront sur le développement de l'offre locative sociale, la réhabilitation du parc ancien, le renouvellement urbain du parc, l'amélioration de la relation aux locataires, la diversification des activités des offices, le déploiement de moyens innovants. Les collectivités garderont la main sur les politiques de l'habitat qui les concernent et des implantations locales de proximité. Le calendrier de travail prévisionnel prévoit une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### Chiffres clés :

Lorient Habitat : 11 470 logements, 160 salariés, 25 communes  
Vannes Golfe Habitat : 8 222 logements, 139 salariés, 34 communes  
Bretagne Sud Habitat : 13 815 logements, 200 salariés, 203 communes

## Renouvellement urbain : avenant à la convention ANRU

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), Lorient Agglomération et l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) ont signé une convention le 8 avril 2020 portant sur 3 quartiers de Lorient et Lanester. Des évolutions imposent un avenant pour intégrer les adaptations nécessaires du programme.

La convention signée avec l'ANRU concerne le renouvellement urbain des quartiers de Bois du Château et Kervéanec Nord à Lorient, et Kerfréhour-La Chataigneraie à Lanester. Bois du Château est classé d'intérêt national, les deux autres d'intérêt régional. A l'échelle des 3 quartiers, le montant total d'investissement prévisionnel s'élève à 220 M€, dont 53,4 M€ de concours financier de l'ANRU. L'ambition de ce programme de renouvellement urbain est l'amélioration de la qualité de l'habitat et du cadre de vie, avec un meilleur équilibre entre habitat social et privé pour davantage de mixité sociale.

#### Chiffres clés :

Bois du Château : 150 M€ d'investissement dont 37,8 M€ de l'ANRU  
Kervéanec-Nord : 39 M€ dont 7,3 M€ de l'ANRU  
Kerfréhour-La Chataigneraie : 31,6 M€ pour 8,3 M€ de l'ANRU  
Plus financements Conseil Régional, Conseil Départemental, Action Logement et Caisse des Dépôts

Plus de 1 500 logements concernés

Le programme vise la démolition de 485 logements locatifs sociaux reconstitués au 1 pour 1 dans une démarche de rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération, la réhabilitation de 644 logements locatifs sociaux et la production d'une offre en diversification résidentielle estimée à plus de 455 logements. Suite aux évolutions et études de terrains, ainsi qu'aux retours d'expérience des habitants pendant la période de confinement, certaines modifications sont apportées à la convention.



Quartier du Bois du château à Lorient

En plus de reconsidérer la qualité de l'habitat et la nécessité de disposer de plus d'espace extérieur, les modifications concernent la distribution des projets : abandon de certains sites de reconstitution (Plateau du Bol d'Air et rue Albert Thomas à Lanester) et identification de nouveaux sites (Kerfréhour-La Chataigneraie à Lanester, Rue Jean Moulin et Boulevard du Général de Gaulle à Ploemeur), modification du montant de subvention de l'ANRU pour la requalification de logements locatifs sociaux (LLS) à Lanester, et modification de la programmation en LLS en accession sociale à Bois du Château.

Ces évolutions ont fait l'objet d'un avis favorable du comité d'engagement de l'ANRU le 21 juin 2021.

## DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

### Lorient Agglomération labellisée Terre de Jeux 2024

**Vivre et partager l'esprit du sport et l'engouement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : le label Terre de Jeux 2024 ouvre de nouvelles possibilités d'animations sportives sur le territoire.**

Hennebont, Quéven, Guidel, Lanester, Plouay, Ploemeur, Locmiquélic : ces communes du territoire sont déjà labellisées Terre de Jeux 2024. Ce label, créé par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques français, permet de proposer des événements et des animations en rapport avec les JO. Pour être labellisée, chaque collectivité s'engage à créer ou poursuivre des actions en lien avec les disciplines olympiques et paralympiques afin de célébrer, partager et s'engager autour du sport et de Paris 2024. Dans la continuité des communes déjà engagées, Lorient Agglomération a présenté et obtenu le Label Terre de Jeux 2024.



Futur complexe international de tennis de table à Hennebont

### Un territoire sportif

Avec le label Terre de Jeux 2024, le territoire disposera notamment d'une identité exclusive pour s'associer aux jeux, d'un accès privilégié aux informations et actus liées à Paris 2024, de partage d'expériences avec la communauté, et du coup de projecteur des Jeux pour valoriser les actions menées localement. Ainsi, les événements existants pourront bénéficier d'une promotion supplémentaire, des animations spéciales peuvent également s'imaginer : journées sportives, sensibilisations aux sports paralympiques, semaine des JO dans les écoles ou les entreprises, etc.

Ce label est une opportunité pour Lorient agglomération de réunir la population autour des valeurs du sport, de l'inclusion, du développement durable, de l'éducation. Un groupe projet sera mis en place pour définir le programme des actions en lien avec les communes.

**Terre de Jeux 2024** est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions. Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.  
[www.paris2024.org](http://www.paris2024.org) / <https://terredejeux.paris2024.org/>

## Une nouvelle promenade à Gâvres

**Réhabiliter le front de mer pour le rendre aux piétons et aux cyclistes : la commune de Gâvres souhaite réaménager les quais le long de la Petite-mer, entre la capitainerie et l'entrée de ville. Lorient Agglomération propose d'établir une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Gâvres pour ce projet.**

Gâvres veut améliorer l'accès à la mer et à la plage pour ses habitants et visiteurs. La ville prévoit l'aménagement d'une promenade reliant la future voie cyclable départementale au port. L'objectif est de réorganiser le site très fréquenté l'été, cédé à la circulation automobile et au stationnement, pour l'optimiser et le rendre en partie aux promeneurs.



Gâvres

Cette promenade doit faire le lien entre le port, les commerces, la liaison transrade et la plage. Elle permettra de découvrir le paysage de la Petite-mer et de rejoindre la voie verte qui court jusqu'à Erdeven. Une tranche optionnelle est envisagée près de la Grande Plage et du cimetière avec passerelle piétons et cyclistes. Le projet s'organise en trois séquences : une placette de mise à l'eau (capitainerie), une promenade urbaine le long du quai, une promenade du marais. La promenade se veut confortable et sécurisée.

### Une convention de maîtrise d'ouvrage

Lorient Agglomération a déjà réalisé une étude préliminaire du projet et accompagne la commune en tant qu'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) pour le lancement de la maîtrise d'œuvre. Le périmètre de l'aménagement comprend une partie de la concession portuaire départementale, concédée à Lorient Agglomération, qui assure pour cette partie les investissements nécessaires. Cependant, conformément au code de la commande publique, lorsque la réhabilitation d'un ouvrage relève de la compétence de plusieurs maîtres d'ouvrage, ces derniers peuvent en désigner un par convention pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Il est donc proposé que la commune de Gâvres assure la maîtrise d'ouvrage globale, selon les modalités énoncées par convention.

**Budget global : 840 000 € TTC**

**Dont participation Lorient Agglomération : 240 000 €**

## Plan de traitement et de réception des déchets dans les ports de plaisance : une démarche vertueuse pour favoriser la responsabilité de chacun (point 41)

**Tri des déchets ménagers et des emballages, récupération des déchets dangereux et des eaux noires, mise à disposition de solutions adaptées : Lorient Agglomération, via la SEM SELLOR, propose un plan de réception et de traitement des déchets pour chacun des 6 ports de plaisance dont elle a la charge.**

Lorient Agglomération assure la gestion de 6 ports de plaisance : Lorient centre, Kernével et Lorient La Base (concessions du port régional), Port-Louis et Gâvres (concessions du Département) et Guidel-Plage. Pour chaque port, la SELLOR, exploitant dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, a fourni un plan de réception et de traitement des déchets d'exploitation des navires et des résidus de cargaison, dans le respect des dispositions du décret n°2005-255 et de l'arrêté du 21 juillet 2004.

Ces plans donnent une évaluation des installations de réception nécessaires compte tenu des besoins des navires en escale, mais aussi le type et la quantité des déchets collectés. Un volet supplémentaire non obligatoire concerne également la sensibilisation et l'information aux utilisateurs dans le cadre d'une démarche globale attestée par la certification Ports Propres décernée depuis 2017.

Chaque port dispose d'un ou plusieurs points de collecte équipés de bacs dimensionnés selon les besoins et la saisonnalité. Il existe des points de collecte pour les ordures ménagères avec tri des papiers et emballages (sauf à Gâvres), et des points de collectes destinés aux déchets spéciaux (fûts pour les emballages et matériaux souillés, cuves pour huiles).



Le port de plaisance de Kernével à Larmor-Plage

La collecte des déchets ménagers est assurée par les services de Lorient Agglomération, celle des déchets dangereux est confiée à des prestataires en fonction des besoins, avec tri et valorisation.

Un plan de communication spécifique est prévu pour les usagers.

**Chiffres clés :**

Gâvres : 64 places (plaisanciers et 2 pêcheurs professionnels)

Guidel-Plage : 210 places (plaisance, entre 4 et 11 mètres) + aire de carénage de 700m<sup>2</sup>

Kernével : 1 000 places (plaisance de 4 à 25 m, transport de passagers)

Lorient La Base : 206 places (course au large, professionnels)

Lorient centre : 370 places (plaisance de 4 à 16 m) + aire de carénage de 9 000 m<sup>2</sup>

Port-Louis : 450 places (plaisance et pêche côtière et hauturière) + aire de carénage de 1 500 m<sup>2</sup>

**Contact presse Lorient Agglomération :**

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

